

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°2024.00488

APPEL À MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION FACE LOIRE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 55

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, M. Jean-Luc BASSON, M. Cyril BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON, Mme Andonella FLECHET, M. Pascal GONON, M. Robert KARULAK, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc TARDIEU, Mme Christiane BARAILLER, Mme Françoise BERGER, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Marc CHAVANNE, M. François DRIOL, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Siham LABICH, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Michel GANDILHON, M. Christian JOUVE, M. Julien LUYA, M. Gilles PERACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE
M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,
M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 SEPTEMBRE 2024

APPEL A MANIFESTATION « 3, 2, 1... 2024 » - SOUTIEN AU PROJET DE L'ASSOCIATION FACE LOIRE

La politique sportive métropolitaine s'est structurée depuis plusieurs années autour de deux compétences, l'une portant sur la construction et l'exploitation des équipements sportifs d'intérêt métropolitain, l'autre portant sur le soutien à des manifestations sportives d'intérêt national ou international.

Saint-Etienne Métropole a été retenue comme collectivité Hôte des deux grands événements internationaux accueillis en France : les JOP 2024 et la Coupe du Monde de Rugby 2023. Associé à ces grands événements, le dispositif d'appel à candidature, approuvé en Bureau Métropolitain le 10 juin 2021, a pour objet de favoriser l'émergence, la structuration, le développement d'événements portés par des acteurs locaux, permettant de renforcer l'identité métropolitaine, mais aussi et surtout de favoriser la participation des habitantes et habitants en perspective de la tenue de ces événements.

Au-delà de la perspective des événements sportifs accueillis sur le territoire national, la Métropole souhaite offrir aux événements soutenus, la possibilité de s'inscrire durablement dans leur action.

FACE Loire a sollicité l'accompagnement financier de Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3, 2, 1... 2024 » l'an dernier et reconduit sa demande, pour la seconde année, pour son projet « Impact Sport Destination Emploi – En route vers les Jeux de la Diversité ».

Ce projet d'inclusion par le sport, sera organisé cette année 2024/2025, en partenariat avec des acteurs sportifs du territoire :

- l'Etoile de Montaud pour des initiations au basket ouvertes aux personnes en situation de handicap ;
- le club Handball Saint-Etienne Métropole 42 pour des ateliers de jeux de ballons et travail de la cohésion d'équipe ;
- le club Saint-Etienne Roller pour une découverte du roller/skate ;
- et pour cette nouvelle année avec Saint-Etienne Handisport Section Basket et d'éventuels partenaires sportifs (potentiellement le District de foot de la Loire).

Ce projet s'articulera en deux phases :

- Durant toute la saison de septembre 2024 à juin 2025, des ateliers de découvertes sportives seront systématiquement proposés en complément des accompagnements à visée « emploi » menés par les équipes de FACE Loire, au travers des 7 actions suivantes (au lieu de 3 en 2023/2024) :
 - stages collectifs de 3ème en entreprise pour les collégiens ;

- action « Génération Apprenti(e)(s) » à destination de futurs apprentis (action sur 6 mois) ;
 - « Les filles ont le sens de l'orientation » (rencontre entre les filles et les milieux professionnels méconnus des collégiennes) ;
 - « Jeux de piste » : journée de découverte et visite d'entreprises et centres de formation ;
 - « Face au job » (accompagnement individuel et collectif de retour à l'emploi lors d'une réunion d'information collective dédiée aux collégien(ne)s ;
 - « Karibu » dispositif d'accompagnement complet des primo arrivants ;
 - Projet à destination des séniors.
- Organisation de la seconde édition « Des Jeux de la Diversité » : un évènement solidaire, accessible et ouvert à tous (sur le modèle de celui organisé par FACE Grand Lyon) :
 - réunissant tous les acteurs pour favoriser la cohésion sociale et la cohésion d'équipe : publics cible, entreprises engagées et partenaires sportifs ;
 - autour de 3 espaces thématiques : espace activités physiques, espace village Employabilité, espace Destination emploi avec un job dating ;
 - et proposant une trentaine d'activités : des ateliers d'initiations sportives et de découverte/sensibilisation à l'handisport, des actions d'aide à l'insertion professionnelle, des actions de sensibilisation à la RSE, des animations autour de préoccupations de la vie quotidienne...

Une nouveauté notable sera également mise en place avec l'intégration d'actions de sensibilisation à l'handisport au sein des actions et lors de la journée finale.

Les actions d'accompagnement se dérouleront du 6 septembre 2024 au 28 juin 2025 sur le territoire de la Métropole, et notamment dans des zones REP et des cités éducatives.

Les ateliers de découverte sportives se dérouleront dans les gymnases des associations partenaires.

La date de la journée des « Jeux de la Diversité » sera fixée ultérieurement. Ils se dérouleront au Parc François Mitterrand et dans la salle Omnisports de la Ville de Saint-Etienne (intérieur et extérieur).

Saint-Etienne Métropole propose l'accompagnement de ce projet après instruction de la demande de l'association.

Il s'avère que ce dernier remplit les critères évoqués dans la délibération susvisée à savoir :

- sensibilisation et inclusion de publics éloignés de la pratique sportive ;
- découverte de l'activité sportive et de sports olympiques et paralympiques ;
- émancipation des femmes par le sport ;
- lutte contre les stéréotypes et discriminations ;
- insertion socio-professionnelle de personnes fragiles, éloignées de l'emploi ;
- animation inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Conformément à la délibération précitée, une participation financière de 5 000 € peut lui être attribuée au titre de l'accompagnement du projet.

En contrepartie, Saint-Etienne Métropole bénéficie d'une visibilité forte en apposant notamment le logo institutionnel sur les supports de communication de l'évènement.

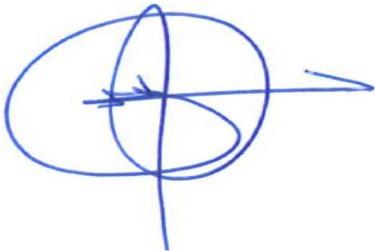
L'association FACE Loire a rempli le dossier de candidature qui précise notamment les contreparties au soutien de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une participation financière de 5 000 € pour le projet « Impact Sport Destination Emploi – En route vers les Jeux de la Diversité » porté par l'association FACE Loire ;**
- **approuve la convention de participation financière dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « 3, 2, 1... 2024 » à intervenir avec l'association FACE Loire ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention et tous les documents relatifs à cette participation financière ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal en SPOR/65748/SUBSP.**

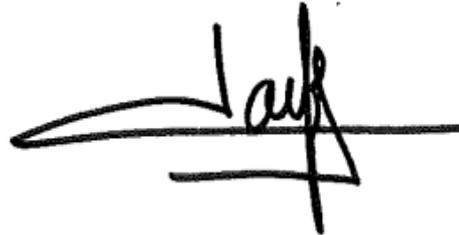
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,

A blue ink signature consisting of a large, stylized circle with a horizontal line through it and a vertical line extending downwards from the center.

Siham LABICH

La Première Vice-Présidente

A black ink signature with a long horizontal stroke on the left, followed by a vertical stroke and a diagonal stroke crossing it.

Sylvie FAYOLLE